

Flash info

Grève des techniciens itinérants, la direction bat en retraite !

Mardi 3 mai 2016, jour de négociation sur les statuts de l'itinérance chez Proservia, nos collègues techniciens itinérants se sont mis en grève.

Plusieurs réunions de négociations ont eu lieu entre les organisations syndicales et la direction Proservia. Les organisations syndicales avaient présenté un socle de revendications commun, qui avait été validé par les techniciens itinérants

La direction Proservia ne l'a pas entendue de cette oreille : elle restait arc-boutée sur son projet, qui était sans aucune mesure avec les attentes des salariés. Le fait de proposer deux fois de suite des propositions à côté de la plaque a mis le feu aux poudres.

En ce jour mémorable du 3 mai 2016, les techniciens itinérants ont déclenché une grève surprise à 09h30, heure de début de la réunion, qui a ébranlé jusqu'au fondement de ce que Proservia estimait être la paix sociale.

Cette grève s'est avérée très suivie, plus de 50 % de participation à l'appel de l'intersyndicale (CGT & CFDT) Nous vous laissons imaginer la réaction de nos interlocuteurs devant cette annonce...

Très rapidement, après quelques coups de fils passé à Mr S. CLEMENT, comme par « magie » il a été demandé aux élus quels étaient les points bloquants. Des discussions saines ont eu lieu, un projet acceptable a finalement été mis sur la table.

La CGT a toujours revendiqué le fait que les négociations avec le patronat ne se font pas en buvant le thé avec la direction, ou en se contentant de proférer des menaces sans suite.

Au final, une demi-journée de grève de la part de nos collègues itinérants, leur a permis de faire fléchir la direction et d'obtenir un éventuel accord digne de ce nom. (proposition final vers le 18/5 au quel nous avons demandé le paiement des heures de grève)

Voici une liste non exhaustive de ce qu'ils ont obtenu :

- panier midi de 13 € (au lieu du ticket restaurant habituel), soit 374 € par mois.(13 x 22 plus le récupération du part ticket restaurant = 88€)
- prime de 60 € pour la reconnaissance du travail administratif.
- Prise en compte du temps de déplacement au delà de 30 minutes (maximum) de trajet, au lieu de 1h30 aujourd'hui, soit 2 heures de gagnées par jour, pour un salaire moyen ceci représente un gain de environs 20€ par jour, X 22 jours par mois = 440€
- Suppression des 100 heures (A2B), maintenant inclus dans le salaire de base.

Total = 874€ de plus par mois (en comptant les heures prise en compte pour les trajets)

C'est une très belle victoire pour nos collègues !

Imaginez ce que nous pourrions obtenir, si l'ensemble des salariés Proservia s'inspire de cet exemple?

« Tant qu'il y a de la lutte, il y a de l'espoir... Pour espérer toujours. On lâche rien... »

Contactez-nous : cgt-proservia@proservia.fr, un élu prendra contact avec vous.

Nous avons besoin de vous, rejoignez la CGT !